

Pays de la Loire, Vendée  
L'Île-d'Elle  
Soulisse  
15 route de la Guérinière

## **Ferme dite la Grande Soulisse, actuellement maison ; 15 route de la Guérinière**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA85002094  
Date de l'enquête initiale : 2018  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : ferme  
Parties constituantes non étudiées : cour, jardin, grange, étable, toit à porcs

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en écart  
Références cadastrales : 1834, E, 205 ; 2017, AM, 98

### **Historique**

La ferme de Soulisse ou Soulice fait partie des petites exploitations ou vacheries qui existaient avant le dessèchement des marais alentours au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. En 1504, un censif de biens relevant de la seigneurie de Marans mentionne une pêcherie ou "écluseau Soulice, à Pellechien" (Pied de Chien est le nom d'un contour de la Sèvre Niortaise entre L'Île-d'Elle et Marans, au sud de Soulisse). En 1624, comme les marais de Faussebrie à L'Île-d'Elle et ceux de la Brie et de la Gabauge à Marans, les marais de Soulice appartiennent à Pierre Geay, sieur de la Pénissière, avocat en parlement, conseiller et procureur du roi en l'élection de La Rochelle, demeurant à Marans, époux de Marie Franchard. Pierre Geay est l'un des acteurs du dessèchement des marais autour de Marans dans les années 1630 (certains marais, au sud de Marans, ont gardé son nom : la Pénissière). Il meurt en 1645 et ses biens sont partagés en 1655 entre ses enfants dont Françoise, épouse de René Salbert, seigneur des Forges, et Marie, épouse de Jean Girault, écuyer, sieur de la Couture, demeurant à Xanton puis à Marans.

Leur mère, Marie Franchard se réserve les vacheries de Soulice et de Faussebrie. En 1658 encore, elle met en ferme la vacherie de Soulice et, le 25 mars 1660, c'est elle qui s'entend avec la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais pour l'autoriser à faire passer son canal de Vix sur ses terres. En échange de son autorisation, Marie Franchard bénéficiera du canal pour écouler les eaux de ses terres, et aussi de la levée du Frêne, au nord, pour les protéger contre l'inondation. En guise de participation aux frais d'entretien du canal, elle devra verser à la Société non pas la contribution que celle-ci lève chaque année auprès de ses membres, propriétaires de cabanes, mais une contribution forfaitaire ou abonnement de 15 livres par arpent et par an. Soulisse et Faussebrie acquièrent ainsi un statut spécial au sein des marais desséchés de Vix-Maillezais.

Après la mort de Marie Franchard, Soulice échoit à sa fille Marie et à son mari, Jean Girault de la Couture. Celui-ci meurt en 1697, manifestement sans enfants. Parmi ses héritiers figure sa nièce, Françoise Salbert, épouse de Henri de la Vacherie, sieur du Pignan, demeurant à Saintes. C'est probablement en ce début du 18<sup>e</sup> siècle qu'a lieu le démembrement de Soulisse en deux cabanes différentes : la Grande et la Petite Soulisse. Toutes deux apparaissent sur une carte de la région par Claude Masse en 1701. "Une des cabanes" de Soulice, vraisemblablement la Petite Soulisse, est détenue en 1734 par le gendre de Henri de La Vacherie et Françoise Salbert, Jacques Berry, conseiller au présidial de Saintes. Quant à la Grande Soulisse, elle appartient dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle à Jean-Baptiste-Alexis Pichard de la Blanchère

(1734-1793), médecin du roi à Fontenay-le-Comte. Dans les années 1760, un contentieux l'oppose à la Société de Vix-Maillezais au sujet de l'application de l'accord de 1660, et notamment de l'entretien de la levée des Fresnes qui, au nord, sépare Soullisse des marais de L'Île-d'Elle, encore mouillés à l'époque. En 1781, le rôle d'imposition des contributeurs aux travaux d'entretien du Contrebot de Vix indique que la Grande Soullisse appartient toujours à Alexis Pichard, tandis que la Petite Soullisse est la propriété de Mme Giraudeau.

En 1834, selon le cadastre, la Grande Soullisse appartient toujours à la famille Pichard. Outre le logis, la cabane comprend un jardin ou "jardin de la maison", un pré ou "jard" et deux affiages (plantations d'arbres fruitiers) appelés les chaintres et la motte. Le logis est reconstruit en 1873 pour le compte de Zacharie Pichard, selon le cadastre. La date 1885 est toutefois inscrite au-dessus de la porte du logis actuel, témoignage de travaux ultérieurs. En 1902, l'abbé Augustin Simonneau fait de la cabane de Soullisse le théâtre d'une de ses légendes du Marais, mettant en scène une créature fantomatique nommée la "Bigourne de Soullisse".

Entre temps, la question de l'écoulement de l'eau et du paiement de l'abonnement décidé en 1660 suscite toujours régulièrement des contentieux entre les propriétaires et fermiers de la Grande et de la Petite Soullisse, d'une part, et la Société des marais de Vix-Maillezais d'autre part. Tel est le cas en 1849 lorsque la Société établit un barrage dans un fossé d'écoulement pour retenir de l'eau en été. A cette occasion, un rapport sur les effets de ce barrage, dressé le 21 mai 1850, décrit la cabane de la Grande Soullisse. Elle est composée de sept grands carrés de terres, chacun baptisé d'un nom (carré de la Pointe, de la Motte, de la Dalle...) ; cinq sont semés en céréales, dont quatre en froment et un en avoine, un est semé en fèves, le septième est en pré produisant du foin. En 1978 encore, un procès oppose la Société de Vix-Maillezais aux propriétaires de Soullisse et de Faussebrie au sujet de leur abonnement.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1885 (porte la date)

## Description

Cette ancienne ferme, située à la limite entre les terres hautes et les marais desséchés, est représentative des grandes exploitations ou cabanes qui exploitaient les marais desséchés depuis le 17e siècle. Le nombre et l'importance de ses dépendances sont particulièrement notables. Sa position surélevée, en bordure de l'ancienne île, lui permet de mieux résister à la menace d'inondation. Le logis, au centre, est en effet encadré par deux grandes granges-étables placées en retour d'équerre. Une troisième grange-étable se situe à l'est de cet ensemble. Des toits prennent place au nord. Le logis, à un étage, est couvert d'un toit à croupes, surmonté d'épis de faîtage. Sa façade présente quatre travées d'ouvertures, avec appuis saillants.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

## Typologies et état de conservation

Typologies : Ferme à bâtiments séparés ; Cabane de marais desséchés ; 4

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD17. E 639. 1655, 15 mars : partage de la succession de Pierre Geay de la Pénissière, époux de Marie Franchard, devant Me Favreau, notaire à Marans.**  
Archives départementales de la Charente-Maritime, E 639. **1655, 15 mars : partage de la succession de Pierre Geay de la Pénissière, époux de Marie Franchard, devant Me Favreau, notaire à Marans.**
- **AD17. 3 E 31/22. 1624, 7 octobre : acte passé devant Me Bourdin, notaire à Marans, concernant Pierre Geay de la Pénissière et mentionnant les marais de Faussebrie, Soulice, la Gabauge et la Brie.**

Archives départementales de la Charente-Maritime. 3 E 31/22. **1624, 7 octobre : acte passé devant Me Bourdin, notaire à Marans, concernant Pierre Geay de la Pénissière et mentionnant les marais de Faussebrie, Soulice, la Gabauge et la Brie.**

- **AD17. 3E 31/31. 1658 : bail à ferme de la ferme de Soulice par Marie Franchard, veuve de Pierre Geay de la Pénissière.**  
Archives départementales de la Charente-Maritime. 3E 31/31. **1658 : bail à ferme de la ferme de Soulice par Marie Franchard, veuve de Pierre Geay de la Pénissière.**
- **AD17. 3E 66/7. 1692, 8 décembre : accord entre Jean Girault, écuyer, sieur de la Couture, au nom de Jean Demottes, sieur de Saint-Pé, Henri de La Vacherie, Henri-Auguste de Salbert, seigneur de Forges, Marie Panetier, épouse de Simon Gentil, seigneur de la Fond, Pierre Geay de la Gascougnère, d'une part ; et Eleonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Luxembourg, soeur et héritière d'Alexandre Desmier d'Olbreuse, époux de Jeanne Geay de la Pénissière, devant Me Brodu, notaire à Marans.**  
Archives départementales de la Charente-Maritime. 3E 66/7. **1692, 8 décembre : accord entre Jean Girault, écuyer, sieur de la Couture, au nom de Jean Demottes, sieur de Saint-Pé, Henri de La Vacherie, Henri-Auguste de Salbert, seigneur de Forges, Marie Panetier, épouse de Simon Gentil, seigneur de la Fond, Pierre Geay de la Gascougnère, d'une part ; et Eleonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Luxembourg, soeur et héritière d'Alexandre Desmier d'Olbreuse, époux de Jeanne Geay de la Pénissière, devant Me Brodu, notaire à Marans.**
- **AD17. 31 ETP, archives de la Société des marais de Taugon-La Ronde, carton 4, chemise B, pièce 1. 1781 : rôle de répartition des dépenses d'entretien du Contrebot de Vix.**  
Archives départementales de la Charente Maritime. 31 ETP, archives de la Société des marais de Taugon-La Ronde, carton 4, chemise B, pièce 1. **1781 : rôle de répartition des dépenses d'entretien du Contrebot de Vix.**
- Archives départementales de la Vendée ; 62 J 5 à 14. **1663-1816 : registres des délibérations de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais.**  
assemblée du 26 juin 1697
- **AD85. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 2, pièce 9. 1660, 25 mars : accord entre Marie Franchard, veuve de Pierre Geay de la Pénissière, et la Société des marais de Vix-Maillezais.**  
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 2, pièce 9. **1660, 25 mars : accord entre Marie Franchard, veuve de Pierre Geay de la Pénissière, et la Société des marais de Vix-Maillezais.**
- **AD85. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 3, dossier 2, pièce 1. 1734, 3 novembre : transaction entre la Société des marais de Vix-Maillezais et Jacques Berry, propriétaires d'une des cabanes de Soulice.**  
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 3, dossier 2, pièce 1. **1734, 3 novembre : transaction entre la Société des marais de Vix-Maillezais et Jacques Berry, propriétaires d'une des cabanes de Soulice.**
- **AD85. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 2 supplément. Vers 1765 : mémoire pour la Société des marais de Vix-Maillezais contre les propriétaires des marais de Soullisse, représentés par Alexis Pichard de la Blanchère.**  
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 2 supplément. **Vers 1765 : mémoire pour la Société des marais de Vix-Maillezais contre les propriétaires des marais de Soullisse, représentés par Alexis Pichard de la Blanchère.**
- **AD85. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 2 supplément. 1849-1855 : contentieux entre Alexis Hurtaud, fermier de la cabane de la Grande Soullisse, Auguste Baudry, fermier de la cabane de la Petite Soullisse, et la Société des marais de Vix-Maillezais.**

Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 2 supplément. **1849-1855 : contentieux entre Alexis Hurtaud, fermier de la cabane de la Grande Soullisse, Auguste Baudry, fermier de la cabane de la Petite Soullisse, et la Société des marais de Vix-Maillezais.**  
Archives départementales de la Vendée, La Roche-sur-Yon : 62 J, liasse 2 supplément

- Archives départementales de la Vendée. 3 P 1222 à 1228, 3559. **État de section et matrices des propriétés du cadastre de L'Île-d'Elle, 1835-1958.**
- **Médiathèque de La Rochelle, Ms 116, fol. 537-624. [1504] : Fragments d'un censif de terres situées au confluent de la Sèvre Niortaise et de la Vendée.**  
Médiathèque de La Rochelle, Ms 116, fol. 537-624. [1504] : **Fragments d'un censif de terres situées au confluent de la Sèvre Niortaise et de la Vendée.**  
p. 571
- **Archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais. Registres des délibérations de la Société de Vix-Maillezais depuis 1914.**  
Archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais. **Registres des délibérations de la Société de Vix-Maillezais depuis 1914.**

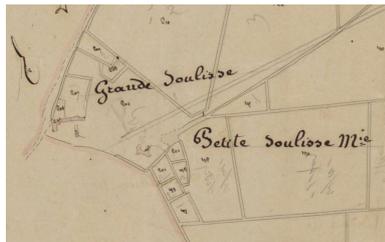
### Documents figurés

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Sèvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).
- **AD 85. 3 P 111. 1834 : plan cadastral de L'Île-d'Elle.**  
**Plan cadastral de L'Île-d'Elle, 1834.** (Archives départementales de la Vendée, 3 P 111).

### Bibliographie

- **BEAUCHET-FILLEAU. Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou. Poitiers : Oudin, 1891.**  
BEAUCHET-FILLEAU. **Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.** Poitiers : Oudin, 1891.  
t. 4, p. 30-31 et 181
- **MAILLAUD, Jean. Notes généalogiques.**  
MAILLAUD, Jean. **Notes généalogiques.**  
t. 20, p. 443
- SIMONNEAU, abbé Augustin. **Légendes des marais de la Sèvre Niortaise et de la Vendée**, Fontenay-le-Comte, Imprimerie Godraud, 1902, 99 p.  
p. 67-71
- **SUIRE, Yannis. L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle. Thèse d'Ecole nationale des Chartres, 2002.**  
SUIRE, Yannis. *L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle.* Thèse d'Ecole nationale des Chartres, 2002.
- **SUIRE, Yannis. Le Marais poitevin, une écohistoire du XVIe à l'aube du XXe siècle. La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.**  
SUIRE, Yannis. **Le Marais poitevin, une écohistoire du XVIe à l'aube du XXe siècle.** La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.  
p. 61

## Illustrations



La Grande Soulisse sur  
le plan cadastral de 1834.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20188501169NUCA



La Grande Soulisse vue depuis le sud.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198500445NUCA



Le logis, à droite, et une des granges-  
étables, à gauche, vus depuis le sud.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198500441NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

L'Île-d'Elle : présentation de la commune (IA85001992) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle  
Maisons, fermes : l'habitat à L'Île-d'Elle (IA85001993) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La Grande Soulisse sur le plan cadastral de 1834.

Référence du document reproduit :

- **AD 85. 3 P 111. 1834 : plan cadastral de L'Île-d'Elle.**  
**Plan cadastral de L'Île-d'Elle, 1834.** (Archives départementales de la Vendée, 3 P 111).

IVR52\_20188501169NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La Grande Soulisse vue depuis le sud.

IVR52\_20198500445NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Le logis, à droite, et une des granges-étables, à gauche, vus depuis le sud.

IVR52\_20198500441NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés